

Dimension matérielle et réglementaire du système et du droit international (SI-DI)

Iván Agustín Cevallos Zambrano

Universidad Regional Autónoma de Los Andes: Ambato, Sierra centro, Ecuador

<https://orcid.org/0000-0001-6647-0257>



Le Système International

Sa dimension matérielle et normative englobe l'élément socio-historique, dans le contexte de la mondialisation, la fragmentation de la société due aux inégalités économiques, politiques et à l'hégémonie des grandes puissances au sein des organisations.



Le Droit International

Il comprend la régulation des frontières, les traités de paix, l'émergence de l'État souverain, la structure des différentes organisations internationales et la coopération entre les États dans les divers domaines.

La souveraineté étatique

Il constitue le volontarisme dans la création et l'application des normes internationales, sous les principes de neutralité et de non-intervention, d'absence de hiérarchie des normes, de spécificité et de validité.



Les droits humains

Ils sont protégés à travers des Conventions et des Déclarations, comme celle des Droits et Devoirs de l'Homme et la Déclaration des Droits de l'Homme.



Les Normes Internationales

Il régle le contenu et les facteurs des sources matérielles et formelles, qui sont régis selon les conventions, la coutume, les principes, les décisions judiciaires, la doctrine, la jurisprudence comme mode d'interprétation et de détermination, ainsi que le ius cogens, en tant que normes supérieures aux conventions.

